



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053

**HARIS DECEMBRE 2023**

**Numéro 011**



Editée par le Laboratoire d'Histoire des Relations Internationales, des Études  
Stratégiques et Politiques (LAHRIESPO)

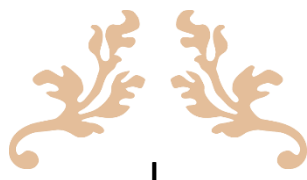
Université Alassane OUATTARA

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°011 Décembre 2023

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**

Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Emérite du CAMES,  
Université Félix Houphouët-  
Boigny)

**Directeur de Publication :**

CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**

KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de**

**Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Maitre-assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Maître-assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO

Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Kouakou  
Kouadio Sanguen (Assistant  
Département de  
Mathématique et  
Informatique, Université  
Alassane OUATTARA)

**Éditeur :** Laboratoire  
d'Histoire des Relations  
Internationales, des Études  
Stratégiques et Politiques  
(LAHRIESPO), Université  
Alassane OUATTARA)

**Website :** <http://www.revue-haris.org>

**Courriels :** [cerriua01@gmail.com](mailto:cerriua01@gmail.com) / [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

-**BATCHANA Essohanam**, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU Agba Ezéquier**, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-**CAMARA Moritié**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

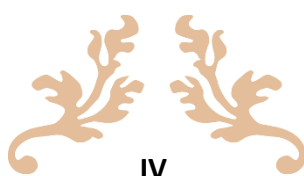
-**GUESSAN Benoit**, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan Mohamed**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**Ernest YAObI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

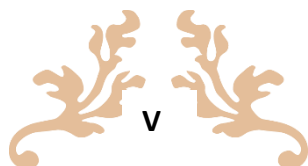
-**GOLE Antoine**, Professeur Titulaire d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-**BAMBA Abdoulaye**, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



## **Adresse aux auteurs**

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue <http://www.revue-haris.org>). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

## **Ange Davy BAN-ETHAT**

La conception particulière du pouvoir propre à l'Afrique noire francophone et la crise du constitutionalisme qui en résulte.....7-20

## **ADJO André**

L'implication diplomatique et militaire du Gabon dans le rétablissement de la paix en RCA entre 1996 et 2008.....21-32

## **TRAORÉ Zanni Zié dit Mamadou**

Écriture de la démesure : un refus de domination dans *A Question of Power* et *The Cardinals* de Bessie Head.....33-45

## **GUÉBO Josué Yoroba**

De l'idéologie de Gauche chez les Indépendantistes Africains : L'exemple de Lumumba, Touré et Sankara.....46-55

## **Dr. Fodé Bangaly KEITA & Dr. Mamady BAMBA**

Le régionalisme ouest-africain : entre prolifération de modèles et querelles de leadership de 1957 à 1975.....56-66

## **Eustache MANDJOUHOU YOLLA**

Du prince à l'agora : évolutions dans la conduite de la diplomatie gabonaise.....67-82

## **Monfaye KOFFI & Mandirann Ablavi AMEGNONKA**

Female Empowerment in Bingwell Sinyangwe's *A Cowrie of Hope*.....83-92

## **Arnaud Noel VOULA EMVOUTOU**

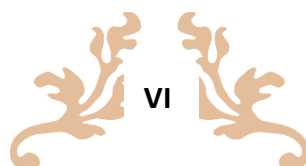
La forêt africaine face à la géopolitique de la croissance verte : Une épistémologie complexe pour un écologisme panafricain.....93-110

## **Salif KIENDREBEOGO**

Conférence des ambassadeurs et consuls généraux du Burkina Faso : bilan et leçons d'une expérience de diplomatie concertée (1990-2014).....111-122

## **KOUAME Yao Frédéric**

L'Amérique Latine sous domination des Etats-Unis de 1823 à 1962..123-135







## **L'implication diplomatique et militaire du Gabon dans le rétablissement de la paix en RCA entre 1996 et 2008**

**ADJO André**

Politologue / Membre du Groupe d'Etudes Politiques et de Défense (GREPOD) IRSH/ CENAREST/ Courriel : [adjombadinga@gmail.com](mailto:adjombadinga@gmail.com)

### **Résumé**

La gestion de la crise centrafricaine constitue un cadre idéal pour observer et analyser l'opportunité que le multilatéralisme a offert aux « petits Etats » de se déployer diplomatiquement en usant de stratégies et de pratiques qui échappent aux attributs classiques de la diplomatie. En effet, à l'aube de la crise Centrafricaine, dont le déclenchement remonte à l'année 1996, le Gabon s'est illustré par une implication qui se distingue par sa double dimension : diplomatique et militaire. Même si l'implication du Gabon a bien continué dans le temps après 2008, la réflexion proposée se fixe pour borne temporelle 1996-2008. Cette réflexion se donne pour objectif d'identifier, examiner et expliquer les ressorts qui ont permis au Gabon de jouer un rôle important et le retour d'expérience dont il faut extraire la substance la plus positive pour l'avenir. Pendant cette période, à défaut de mettre fin à cette crise, l'implication du Gabon consacré l'approche multilatérale comme un levier accessible pour surpasser leurs insuffisances afin d'œuvrer au rétablissement de la paix.

**Mots-clés :** Gabon, Diplomatie, Crise, République centrafricaine.

### **Abstract**

The management of the Central African crisis provides an ideal framework for observing and analyzing the opportunity offered by multilateralism to "small states" to deploy themselves diplomatically, using strategies and practices that fall outside the classic attributes of diplomacy. Indeed, at the dawn of the Central African crisis, which began in 1996, Gabon's involvement was distinguished by its dual dimension: diplomatic and military. Even if Gabon's involvement continued after 2008, the proposed reflection takes 1996-2008 as its timeframe. The aim is to identify, examine and explain the factors that enabled Gabon to play an important role, and to extract the most positive lessons for the future. During this period, if not to put an end to the crisis, Gabon's involvement consecrated the multilateral approach as an accessible lever to overcome its shortcomings and work towards restoring peace.

**Keywords:** Gabon, Diplomacy, Crisis, Central African Republic.



## Introduction

Un certain nombre d'enjeux<sup>1</sup>, impliquant nécessairement des actions collectives internationales quel que soit d'ailleurs les transformations qui ont affecté l'évolution du multilatéralisme (G. Devvin, M-C. Smouts : 2001) facilitent aujourd'hui l'implication des « petits États » sur la scène internationale : négociations multilatérales, processus de résolution des crises, etc. En Afrique, bien au-delà de leur caractérisation, envisagée comme « [...] délicate, entre catégorie pratique, formée et utilisée par les acteurs, et catégorie à valeur analytique, contestée mais mobilisée par la littérature académique » (A. Guilbaud : 2016, p.10), les « petits États » démontrent aujourd'hui une capacité à s'impliquer dans les différents modes de coopération quel que soit leur format.

On comprend donc qu'au cours de ces dernières décennies, le contexte sécuritaire particulièrement volatil en Afrique centrale, a mobilisé un certain nombre de pays à l'image du Gabon. En s'impliquant dans la résolution des crises affectant la sous-région, le Gabon nous donne l'occasion de décrypter une pratique de la diplomatie qui pousse, sur le plan doctrinal, à affiner l'analyse des configurations du système multilatéral, et plus loin des Relations internationales, au sein duquel la place et le rôle des petits États viennent indéniablement diversifier et enrichir les objets.

Entre 1996 et 2008<sup>2</sup>, bornes temporelles que nous avons choisi d'arrêter dans cette réflexion, le Gabon s'est illustré par une implication diplomatique et militaire dans la crise centrafricaine. Avant d'aller plus loin, il faut noter que cette implication gabonaise s'est faite dans un cadre multilatéral dont le point de départ est le sommet Afrique-France organisé à Ouagadougou du 5 au 6 décembre 1996<sup>3</sup>.

A partir d'une action collective internationale, le Gabon s'est aménagé un espace propice au déploiement d'une diplomatie qui l'a permis de se distinguer au fil du temps. C'est donc dire que l'engagement du Gabon en Centrafrique n'est donc pas le produit d'une aventure solitaire. On note par contre que l'évolution et la transformation de l'ordre sous régional a, de fait, constitué une opportunité pour son positionnement optimal au sein de la coalition d'acteurs qui a choisi de s'impliquer sur cette question. Cela permet de réaliser que dans un cadre multilatéral, les attributs classiques de la diplomatie ne sont pas forcément les seuls atouts, à savoir : la taille du territoire, la force militaire, le poids démographique.

Dans le cas de la crise centrafricaine, c'est évidemment l'impératif sécuritaire qui s'est imposé comme le facteur dominant dans l'implication du Gabon au rétablissement de la paix. Comme l'énonce la doctrine, plusieurs leviers sont disponibles dans la pratique diplomatique des petits États. Il y a d'abord celle du *honest broker*, c'est-à-

---

<sup>1</sup> Il s'agit, entre autres, des questions environnementales et climatiques, les questions de développement, les crises, etc.

<sup>2</sup> Nous avons choisi la période allant de 1996 à 2008, parce que la borne supérieure (c'est-à-dire 2008) marque une autre étape dans l'évolution de la crise en RCA. A cette date, la CEMAC se désengage au profit de la CEEAC. (Voir : Résolution S/2007/697).

<sup>3</sup> Le Sommet Afrique-France qui se tient à Ouagadougou du 5 au 6 décembre 1996 décide de confier une mission de médiation à Omar Bongo (Gabon), Idriss Deby (Tchad), Alpha Konaré (Mali) et Blaise Compaoré (Burkina Faso). Dès le 7 décembre 2021, les Chefs d'Etats désignés rallient Bangui pour débiter les consultations avec le Gouvernement et les mutins.

dire « l'endossement d'un rôle d'intermédiaire désintéressé [...] dans le conflit » et à d'autres moments celle du *bandwagoning*, c'est-à-dire le « suivisme vis-à-vis de la grande puissance pour répartir le risque » ou même celle du *ballancing*, c'est-à-dire la « collaboration avec plusieurs partenaires pour équilibrer et répartir les risques » (A. Guilbaud : 2016, p. 15).

En plus des pratiques rappelées plus haut, il y a un paramètre non négligeable en Afrique lié au leadership du Chef d'État. Tout au long de cette réflexion, nous allons donc analyser et voir si ce faisceau de pratiques a, au gré de l'évolution du problème centrafricain, nourri l'engagement du Gabon.

En effet, du sommet France-Afrique de décembre 1996 au dialogue inclusif de 2008, la diplomatie gabonaise a été sollicitée maints fois. Il s'agit d'analyser, avec le regard critique nécessaire, son rôle et les implications de sa contribution dans la gestion de la crise centrafricaine.

Pour des crises aussi longues dans le temps, quelles ressources le Gabon a-t-il mobilisé pour tenir un rôle de premier plan aussi longtemps ? La réponse à cette question nous permettra de questionner *in fine* les différentes pratiques qui sont apparus comme autant de leviers potentiels entre les mains de ce « petit État ». Sur l'aspect inhérent à la présence militaire, de la Mission Interafricaine de Surveillance des Accords de Bangui (MISAB) déployée au mois de février 1997 à la Force Multinationale d'Afrique centrale (FOMAC) mise en place en novembre 2002, en passant par la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINURCA) déployée en avril 1998, les contingents gabonais se sont succédés sans discontinué.

Il n'est pas sans intérêt, bien au-delà du rappel de cette réalité historique, d'analyser les ressorts, les apports et les limites de cette longue implication militaire en République centrafricaine.

Cette réflexion se propose de questionner la démarche gabonaise en s'appuyant, pour l'essentiel sur des faits, des dates, des témoignages et des observations. Par ailleurs, une telle étude permet aussi de déceler les éléments de fragilités d'un positionnement sous régional garantissant une autonomie d'action multiforme pour un petit État engagé dans un théâtre dans lequel plusieurs acteurs interviennent y compris les grandes puissances.

Ainsi donc, dans quelle mesure le cadre multilatéral, mise en place pour résoudre la crise centrafricaine entre 1996 et 2008, a-t-il servi de rampe pour l'engagement du Gabon dans la gestion de la crise centrafricaine? Sur quels leviers le Gabon s'est-il appuyé pour finalement optimiser sa contribution ? Cet engagement centrafricain du Gabon permet-il d'en dégager des limites ? C'est autour de ces questions que cette réflexion va se construire.

### **1. Les leviers diplomatique et militaire au service de l'action collective internationale en RCA entre 1996-2008**

Il n'est pas inintéressant de rappeler que c'est autour de la diplomatie d'une part et du déploiement des opérations de maintien de la paix d'autres part que les acteurs internationaux ont agi en faveur de la résolution de la crise centrafricaine. Au regard de nombreuses interventions diplomatiques et militaires pendant les treize premières années de la crise centrafricaine, nous choisissons de nous arrêter sur quelques actions emblématiques qui illustrent le mieux la contribution des acteurs internationaux dans leur ensemble.

### **1.1. L'apport diplomatique : du sommet France-Afrique de 1996 au Dialogue inclusif de décembre 2008**

D'abord, à l'actif de l'action collective internationale, il y a la mobilisation de la diplomatie pour résoudre la crise centrafricaine dès 1996<sup>4</sup>. L'autorité de médiation facilitera l'organisation d'une Conférence de concertation et de dialogue du 11 au 18 Janvier 2021 qui permettra la signature de ses Accords de Bangui<sup>5</sup>. L'implication des acteurs sous régionaux par le biais du Comité international de Suivi (CIS) va aller beaucoup plus loin en établissant un programme de travail<sup>6</sup> en rapport avec l'application des Accords de Bangui. On peut donc noter que cette implication internationale va infléchir la position des acteurs et engager ces derniers dans une dynamique en rupture avec une posture de confrontation irréversible.

Au nombre des acteurs internationaux qui sont intervenus en RCA, la France a joué un rôle au lendemain du 15 novembre 1996<sup>7</sup> avec, entre autres, l'organisation des rencontres entre responsables des partis politiques, des rencontres entre Jean marc Simon (Ambassadeur de France) et les anciens chefs d'Etat, une rencontre « discrète » avec le leader des mutins : le

Capitaine Anicet Saulet. Au niveau national, seul l'archevêché avait pu jouer un rôle en offrant par exemple un cadre<sup>8</sup> pour certaines séances de travail entre le Comité international de suivi et les mutins. Les Accords de Bangui, qui sortiront de cette action collective internationale, aboutiront à la mise en place de la MISAB.

Ensuite, sept ans après le début de la crise centrafricaine, cette dernière s'internationalise avec, entre autres, le différend Tchado-centrafricain qui s'exacerbe en 2002. Les Chefs d'Etat vont décider, le 14 août 2002 depuis Brazzaville, à l'issue de la cérémonie de prestation de serment du président Sassou Nguesso, de l'envoi d'une « mission de vérification et d'évaluation au titre de la CEMAC, du Mali, de l'Union africaine et de l'ONU sur la situation qui prévalait à la frontière [...]» (B. Ratanga, A. Adjo : 2021, pp. 179-180) entre la République centrafricaine et le Tchad.

Cette mission dont la composition était faite de personnalités diplomatique, politique et militaire originaire du Cameroun, du Congo, du Gabon, du Mali, de l'Union africaine a eu lieu du 22 au 24 août 2002<sup>9</sup>. Cette mission a débouché sur des recommandations

---

<sup>4</sup> Ainsi, en réponse à la dégradation de la situation en Centrafrique à cause de la troisième mutinerie du mois de novembre 1996<sup>4</sup>, le 19<sup>ème</sup> sommet France-Afrique organisé à Ouagadougou du 5 au 6 décembre 1996 avait décidé d'envoyer à Bangui une « mission fraternelle »<sup>4</sup> de médiation menée par quatre chefs d'Etat, à savoir : Omar Bongo (Gabon), Alpha Oumar Konaré (Mali), Blaise Compaoré (Burkina Faso), Idriss Deby (Tchad). L'arrivée des Chefs d'Etat à Bangui va déboucher sur un cessez-le-feu et à la mise en place de deux instruments de médiation, à savoir : le Comité international de médiation et le Comité international de Suivi.

<sup>5</sup> Il faut dire que la France par le biais de son Ambassadeur a été impliquée dans la rédaction des Accords de Bangui. A ce sujet, Jean Marc Simon rappelle qu'il a travaillé « à leur rédaction [...] ». Voir : J-M. Simon, *Secrets d'Afrique*, le

*témoignage d'un Ambassadeur*, Collection documents, Cherche Midi, 1996, p.150.

<sup>6</sup> Ce programme de travail était structuré autour de 7 points: la formation d'un gouvernement d'union nationale, la mise en place d'une loi d'amnistie, le désarmement, la mise œuvre des résolutions des états généraux de la défense organisée en août 1996, le règlement de la question du statut des anciens Chefs d'Etat, la suspension de l'audit parlementaire, l'organisation d'une conférence de réconciliation nationale.

<sup>7</sup> Date de la troisième mutinerie au compte de l'année 1996.

<sup>8</sup> AFP/Bangui : L'Union, samedi 25 et Dimanche 26 janvier, 1997, p.12

<sup>9</sup> La Mission avait débuté à Bangui, puis Kobo, Sido du côté centrafricain et Sarh et Ndjamena du côté Tchadien.

politique<sup>10</sup>, sécuritaire et militaire<sup>11</sup>, la question transfrontalière<sup>12</sup> et les aspects touchant la coopération<sup>13</sup> entre les deux pays. Les conclusions de cette mission permettront aux Chefs d'Etat de mettre en place une opération de maintien de la paix : la FOMAC.

Enfin, en mars 2007, un Groupe de sages a rendu un rapport dans lequel il « proposait la tenue d'un dialogue sans exclusive en vue de résoudre la crise politique et militaire [...] »<sup>14</sup> qui perdurait en République centrafricaine. Dès lors, une dynamique séquencée par trois étapes majeures a été enclenchée : les préparatifs du dialogue inclusif<sup>15</sup>, un Accord de paix global signé à Libreville, une loi d'amnistie signée par François Bozize et, pour finir, le dialogue inclusif.

Ce dialogue a eu lieu du 08 au 20 décembre 2008 à Bangui et a réuni à Bangui « 150 participants représentant le Gouvernement, les partis politiques favorables au Président, les partis d'opposition, les partis politiques modérés, les mouvements rebelles et la société civile [...] »<sup>16</sup>. A l'issue de ces 12

jours de débats, des accords ont été conclus sur des « questions politiques et de gouvernance ; de la sécurité et des mouvements politico-militaires, y compris les groupes rebelles ; et des questions socioéconomiques [...] »<sup>17</sup>.

Un comité de suivi des recommandations du dialogue a été mis en place le 29 janvier 2009. Il faut noter que pour parvenir à réunir les acteurs centrafricains pour la énième fois en décembre 2008, une mobilisation importante des acteurs internationaux comme l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, l'Organisation internationale de la Francophonie et la Communauté des États sahélo-sahariens.

Le choix de quelques séquences inhérentes à la mobilisation diplomatique en faveur de la crise centrafricaine entre 1996 et 2008 démontre aussi bien l'ampleur de la démarche que son caractère multilatéral. Mais ces interventions ont

---

<sup>10</sup> Le Rapport préconisait de « délocaliser Abdoulaye Miskine et ses hommes de la frontière nord ; tout en évitant de le placer à une autre frontière pour éviter que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets ». Il fallait aussi « trouver une issue politique à l'affaire Bozize ». Voir : Rapport de la mission de vérification et d'évaluation effectuée par les délégués mandataires de la CEMAC, du Mali, de l'Union africaine et de l'ONU [...], Aout 2002. p.9

<sup>11</sup> Le Rapport soulignait la nécessité, entre autres, de « sécuriser la frontière nord en développant la coopération sur le terrain des forces Armées des deux pays sous l'observation de la CEMAC, de l'Union africaine et de l'ONU [...] ». Voir : Rapport de la mission de vérification et d'évaluation effectuée par les délégués mandataires de la CEMAC, du Mali, de l'Union africaine et de l'ONU [...], Aout 2002. p.9 (B. Ratanga, A. Adjo : 2021, pp. 179-180)

<sup>12</sup> Le rapport de la mission demandait de « définir et/ou réactualiser les couloirs de transhumance du bétail aux frontières les plus sensibles au Nord et au Nord-Est (frontière Soudan-Tchad-République centrafricaine) ». Voir : Rapport de la

mission de vérification et d'évaluation effectuée par les délégués mandataires de la CEMAC, du Mali, de l'Union africaine et de l'ONU [...], Aout 2002, p. 10

<sup>13</sup> Le Rapport recommandait de « relancer la coopération par la réactivation et le fonctionnement de toutes les commissions existantes [...] ». Voir : Rapport de la mission de vérification et d'évaluation effectuée par les délégués mandataires de la CEMAC, du Mali, de l'Union africaine et de l'ONU [...], Aout 2002, p.10

<sup>14</sup> Documents des Nations unies, S/2007/697 du 5 décembre 2007.

<sup>15</sup> Après un long cycle de rencontre avec les acteurs locaux (la Cour constitutionnelle, l'Assemblée nationale et les partis politiques) et les acteurs internationaux (les Présidents de la République démocratique du Congo, de la République du Congo, du Gabon, de l'Ouganda, du Soudan et du Tchad), François Bozizé approuve la création du comité préparatoire du dialogue le 2 octobre 2007 et le 8 octobre 2007, il signe le décret portant création de ce comité.

<sup>16</sup> Documents des Nations unies, S/PV/6091

<sup>17</sup> Documents des Nations unies, S/PV/6091

été complétées par une implication militaire.

### **1.2. La contribution militaire formalisée autour des opérations de maintien de la paix en RCA entre 1996 et 2008.**

Le levier militaire a été aussi actionné dans l'action collective internationale en République centrafricaine. D'abord, il y a l'envoi de la Mission Interafricaine des Accords de Bangui<sup>18</sup> (MISAB) dont la vocation sera de veiller à la bonne application des Accords de Bangui<sup>19</sup>. La MISAB, dont « l'objectif était de faciliter le retour de la paix et de la sécurité par la surveillance de l'application des Accords de Bangui signés le 25 janvier 1997 à Bangui », avait un mandat qui s'appuyait sur la neutralité<sup>20</sup>. Le mandat initial de cette Force de maintien de la paix était de trois mois à compter du 31 janvier 1997.

Ce mandat a été prorogé à plusieurs reprises et a été progressivement « soumis au contrôle et à l'approbation du Conseil de sécurité » (J-M Simon : 1996, p.154). C'est la France qui avait souhaité cette évolution parce que, entre autres, le Ministre français de la défense, Alain Richard avait prévu « le retrait progressif des bases françaises en Afrique » (J-M Simon : 1996, p.154). Dans un contexte assez tendu la MISAB a accompli son mandat qui a été marqué, pour la question relative au désarmement, entre autres, par la récupération de 87,40%

d'armement lourds récupérés, 54,16% d'armement légers récupérés<sup>21</sup>.

C'est aussi au prix, entre autres, d'un bilan de huit morts au combat parmi les soldats, 27 blessés graves et la perte d'un blindé léger (AML) que cette mission a été conduite à son terme. Certaines limites doivent être relevées, limites qui tiennent aux dimensions financières et logistiques qui ont indéniablement pesés sur la capacité de la MISAB à atteindre certains objectifs consignés dans les Accords de Bangui.

Ensuite, les acteurs internationaux se sont impliqués en déployant la Mission des Nations unies en République centrafricaine (MINURCA) en avril 1998 et dont les contours avaient déjà été suggérés par le Secrétaire générale de l'ONU en février 1998<sup>22</sup> alors même que la MISAB finissait son mandat. La MINURCA avait été envisagé comme l'affirmation d'« une participation active conséquente de la communauté internationale [...] » avec la volonté d'« instaurer dans le pays une paix durable et un climat de stabilité sociale »<sup>23</sup>.

Le mandat initial de cette mission de paix était, entre autres, de « contribuer à maintenir et à renforcer la sécurité et la stabilité [...] »<sup>24</sup>, mais plus tard, le Conseil de sécurité décidera d'« inclure dans le mandat de la MINURCA le soutien à l'organisation des élections législatives [...] »<sup>25</sup>. Au 15 juin 1998, l'effectif de la MINURCA s'élevait à 1245 hommes provenant des pays

<sup>18</sup> L'effectif initial de la MISAB était de 600 hommes et était composé des pays suivants : Burkina-Faso, Gabon, Mali, Sénégal, Tchad, Togo.

<sup>19</sup> C'est la résolution 1125 du 5 Août 1997 qui donnera la caution onusienne à cette force de maintien de la paix interafricaine dont la France assurait une bonne partie du soutien logistique. Cette appui logistique était aussi offert par « *des Etats participants, [...], de l'organisation de l'Unité africaine (OUA) et du gouvernement centrafricain [...]* ». Voir : Rapport S/1997/828.

<sup>20</sup> *Mandat de la Force Interafricaine chargée de la Surveillance des Accords de Bangui*, Bangui, le 06 mars 1997.

<sup>21</sup> Documents des Nations unies, S/1997/828 du 27 octobre 1997

<sup>22</sup> Rapport S/1998/148 du 23 février 1998 Annexe

<sup>23</sup> Idem.

<sup>24</sup> Résolution S/RES/1159 du 27 mars 1998.

<sup>25</sup> Résolution S/RES/1201 du 15 octobre 1998.

contributeurs<sup>26</sup>. Prévu pour prendre fin initialement en 15 novembre 1999, le mandat de la MINURCA s'achèvera le 15 février 2000.

Conformément aux souhaits du Conseil de sécurité, le Secrétaire général des Nations unies installera un Bureau de soutien au renforcement de la paix en République centrafricaine (BONUCA) pour prendre le relais de la MINURCA<sup>27</sup>.

Enfin, la FOMAC est la troisième grande matérialisation de l'implication militaire des acteurs internationaux dans la crise centrafricaine à cause de la dégradation des relations politique et sécuritaire entre le Tchad et la RCA. En effet, un sommet des Chefs d'Etat convoqué à Libreville le 2 octobre 2002 par Omar Bongo avait « [...] décidé de déployer dans un délai de un (1) mois et pour une durée de six mois renouvelable, un contingent de trois cent cinquante (350) éléments en République centrafricaine [...] »<sup>28</sup>.

L'effectivité du déploiement de la FOMAC avait débuté avec l'arrivée de son état-major à Bangui dès le 7 novembre 2002 (B. Ratanga, A. Adjo : 2021, p. 184). Le mandat de cette mission de paix était, entre autres, d'assurer l'observation et la surveillance de la frontière Tchado-centrafricaine (B. Ratanga, A. Adjo : 2021, p. 183) et d'assurer la sécurité du président centrafricain. Un élargissement du mandat va avoir lieu avec le sommet extraordinaire de la CEMAC de Libreville, du 3 juin 2003<sup>29</sup>.

C'est le 12 juillet 2008 que les responsabilités opérationnelles de la FOMUC, ont été transférées de la CEMAC à la CEEAC. La nouvelle force s'appellera désormais la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (MICOPAX).<sup>30</sup>

Dans cette dynamique de mobilisation diplomatique et militaire entre 1996 et 2008, le Gabon a apporté une contribution qu'il convient maintenant d'examiner dans la seconde phase de cette réflexion.

## **2. Les contours de la double implication gabonaise dans la gestion de la crise centrafricaine**

Pour comprendre le rôle que le Gabon a joué dans la gestion de la crise centrafricaine, on finit par identifier la pratique complexe qu'il a développée au fil du temps pour trouver une place importante entre les différents acteurs. Cette pratique a indéniablement oscillé entre un rôle d'intermédiaire désintéressé, rôle suffisamment incarné par Omar Bongo, l'alignement sur les positions d'une grande puissance ou, pour finir, un partage de risques avec plusieurs partenaires.

### **2.1. Les différentes pratiques du déploiement diplomatique gabonais en RCA**

D'abord, la contribution diplomatique du Gabon dans la résolution de la crise Centrafricaine est actée dès le début par une séquence qui illustre cette posture d'*honest broker*, c'est à dire l'endossement d'un rôle

---

<sup>26</sup> Il s'agit du : Bénin, Burkina Faso, Canada, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Mali, Sénégal, Tchad, Togo. Voir : Documents des Nations unies, S/1998/540 du 19 juin 1998 Annexe

<sup>27</sup> Rapport, S/1999/621 du 28 mai 1999, paragraphe 14

<sup>28</sup> *L'union*, n°8025 du vendredi 4 octobre 2002, p.2. Les différents contingents étaient composés

des éléments des maliens, gabonais, Camerounais, Congolais, Equato-Guinéens. En juin 2003, les troupes compteront 380 hommes au total.

<sup>29</sup> Rapport S/2003/661, paragraphe 13

<sup>30</sup> S/2008/733, paragraphe 20

d'intermédiaire désintéressé. Il faut souligner qu'Omar Bongo a incarné cette posture de façon assez constante. En effet, le 7 décembre 1996 lorsque les chefs d'Etat commis par la 19<sup>ème</sup> Conférence Afrique-France arrivent pour la première fois à Bangui, Jean Marc Simon rappelle dans son livre témoignage que, « *comme les rebelles n'ont toujours rien cédé au bout de deux heures de palabres et refusent le cessez-le-feu qui leur est proposé, Bongo menace de reprendre son avion* » (J-M Simon : 1996, p. 148).

Cette réaction intervient alors qu'au préalable Omar Bongo avait réagi à une question d'un des sergents mutins, à savoir : « *Et vous, comment êtes-vous arrivés au pouvoir ?* ». Cette interpellation jugée désobligeante par Omar Bongo l'a vu répondre ainsi qu'il suit : « *Mais dis donc, petit, personne ne m'a jamais parlé comme ça, même pas mon petit-fils.* »<sup>31</sup> Ce qui conduit ce sergent mutin à dire par la suite : « pardon papa »<sup>32</sup>. Au cours de cette rencontre, c'est à la suite d'un aparté demandé par le chef de mutin, le capitaine Saulet à Omar Bongo, que la trêve qui débutera à compter du 8 décembre 1996 sera annoncée et signée.

Par ailleurs, la présence des troupes de la communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD), installées en RCA depuis décembre 2001 à la demande d'Ange Felix Patassé à Mouammar Kadhafi, dérange la France qui *in fine* « presse le colonel Kadhafi de rapatrier ses troupes de Bangui [...] »<sup>33</sup>. C'est alors

qu'une requête ayant pour objet le départ des troupes querellées sera « transmise au dirigeant libyen par le Président algérien, Abdelaziz Bouteflika »<sup>34</sup>.

Cette démarche, souligne un rapport de Crisis group en 2007, est alors « le fruit d'une concertation si étroite entre la France et plusieurs pays d'Afrique centrale - le Tchad, les deux Congo et le Gabon »<sup>35</sup>. Il faut noter qu'« au cours de la deuxième quinzaine de novembre 2002, le dialogue entre Libreville, Bangui et Tripoli s'était intensifié, le départ du contingent libyen de Bangui se faisait plus présent »<sup>36</sup> (B. Ratanga, A. Adjo : 2021, p. 191).

Cet exemple montre que Libreville a, bien qu'ayant joué un rôle important dans cette séquence de la gestion de la crise centrafricaine, inscrit son action dans une logique de *Bandwagoning*<sup>37</sup> par rapport à l'action diplomatique française.

Enfin, la contribution du Gabon dans la gestion de la crise centrafricaine est illustrée par le rôle de premier plan qu'Omar Bongo a joué. Nous allons juste rappeler les responsabilités qu'il a eu pendant cette période. Il a, à l'aube de cette crise, été président de l'autorité de médiation, plus précisément le président du Comité international de médiation<sup>38</sup>.

Par ailleurs, la MISAB agissait directement « sous le haut patronage du président El Hadj Omar Bongo »<sup>39</sup>. Au gré de l'évolution de la crise y compris pendant le mandat de la MINURCA, il a

<sup>31</sup> S/2008/733, paragraphe 20

<sup>32</sup> *Idem*

<sup>33</sup> Rapport Afrique de Crisis Group, *République Centrafricaine : anatomie d'un Etat fantôme*, N°136, 13 décembre 2007, p.15

<sup>34</sup> *Idem*

<sup>35</sup> *Ibidem*.

<sup>36</sup> C'est en décembre 2002 que les troupes de la CEN-SAD quitteront définitivement la République centrafricaine.

<sup>37</sup> « Le [...] *bandwagoning* se produit lorsque des Etats faibles estiment que le coût de l'opposition à un Etat plus fort est plus important que les bénéfices que cette opposition permettrait ». Source :

<https://context.reverso.net/traduction/anglais-francais/bandwagoning>

<sup>38</sup> Documents des Nations unies, S/1997/828, paragraphe 4.

<sup>39</sup> Documents des Nations unies, S/1997/828, paragraphe 5.



été facilitateur pour dénouer la crise politique pré-électorale en septembre 1999 (B. Ratanga, A. Adjo : 2021, p. 147). Sur une autre séquence de cette crise, il a été « coordonnateur et président du comité ah doc des chefs d'Etat de la CEMAC pour la relance du dialogue en République centrafricaine »<sup>40</sup> et président du comité ah doc sur le différend Tchado-centrafricain. Il a été le parrain du dialogue national organisé en RCA du 15 septembre au 25 octobre 2003<sup>41</sup>.

C'est sous ses auspices que le cessez-le-feu et l'Accord de la paix Global de Libreville a été signé du 9 mai et 21 juin 2008<sup>42</sup>. Le rappel de cette réalité historique montre une omniprésence qui valide l'hypothèse d'une présence régulière du Gabon dans la gestion de la crise centrafricaine.

## **2.2. La contribution militaire du Gabon dans la gestion de la crise centrafricaine**

L'évocation des aspects militaires dans la contribution du Gabon témoigne d'une implication en amont, par la formulation du mandat de certaines missions, et en aval avec l'envoi de contingents militaires tout au long de cette période.

D'abord, le Gabon fut à l'initiative dans la formulation du mandat de la MISAB et, plus tard, dans la mise en œuvre de la FOMAC. En effet, le mandat de la première mission de paix interafricaine en RCA a été signé par Omar Bongo le 6 mars 1997. Pour ce mandat, l'article 6 indique, pour acter le rôle central du Gabon, que « la MISAB est

placée sous l'autorité politique du Président El hadj Omar Bongo. Le Général Amadou Toumani Touré, en sa qualité de Président du Comité International de Suivi des Accords de Bangui, en assume la tutelle par délégation »<sup>43</sup>.

Plus loin, c'est-à-dire le 02 octobre 2002<sup>44</sup>, le Gabon a aussi été au cœur du dispositif d'envoi de la FOMAC en République centrafricaine. La phase opérationnelle du déploiement la Force Multinationale d'Afrique centrale interviendra au mois de novembre 2002. Car, « en raison des contraintes techniques inhérentes à ce déploiement, les chefs d'état-major s'étaient réunis à Libreville le 25 octobre 2002 » (B. Ratanga, A. Adjo : 2021, p. 183) pour mettre en place « [...] les dispositions tactiques et pratiques propice au déploiement de la force »<sup>45</sup>. On note ainsi que la place du Gabon dans la préparation des différentes missions a été centrale y compris sur la mise en place des instruments juridiques nécessaires pour le déploiement des missions de paix.

La prérogative de nomination des commandants des forces de maintien de la paix revenait au Gabon depuis 1997. Cette pratique s'appuyait sur un fondement juridique acté depuis le déploiement de la MISAB.

En effet, l'article 9 du mandat de cette mission disait que « le Commandement de la Force est assuré par un Officier Général désigné par le Président El Hadj Omar Bongo, Représentant les Chefs d'Etat désignés

<sup>40</sup> Documents des Nations unies, S/2003/5, paragraphe 6.

<sup>41</sup> Documents des Nations unies, S/2003/1209, paragraphe 8.

<sup>42</sup> Documents des Nations unies, S/2008/733, paragraphe 4

<sup>43</sup> *Mandat de la Force Interafricaine chargée de la Surveillance des Accords de Bangui*, Bangui, 6 mars 1997.

<sup>44</sup> *L'Union*, n°8025 du vendredi 4 octobre 2002, p.2

<sup>45</sup> Documents des Nations unies, S/2003/5 du 3 janvier 2003

par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de France et d'Afrique »<sup>46</sup>.

Ainsi, trois officiers généraux<sup>47</sup> assureront le commandement de la MISAB de février 1997 à avril 1998. Pour toute la durée de la MINURCA, cette mission de paix pourtant onusienne, a été commandé par le Général Ratanga Barthélémy du 15 avril 1998 au 15 février 2000. De 2002 à 2008, quatre officiers généraux commanderont successivement la FOMAC ; cette mission prendra plus tard la dénomination FOMUC<sup>48</sup>. En outre, au-delà du commandement, le Gabon a envoyé de façon régulière les contingents militaires sans discontinuer depuis février 1997.

La pratique « revisitée » du *balancing*<sup>49</sup> a été un outil que le Gabon a utilisé dès le départ pour impliquer militairement les acteurs internationaux les plus emblématiques, en particulier l'Organisation des Nations unies. Il y a eu une volonté explicite de partager la responsabilité de la gestion sécuritaire de la crise avec d'autres acteurs. Dès le départ, c'est une posture qui ressort notamment dans une lettre datée du 7 juillet 1997 et adressée au Secrétaire Général de l'Organisation des Nations unies.

Dans cette lettre, Omar Bongo rappelle, entre autres, que « conscients de leurs responsabilités et des engagements contractés pour appuyer les efforts de restauration et de consolidation de la paix en Centrafrique

[...], les Présidents du Burkina Faso, du Gabon, du Mali et du Tchad ont décidé de constituer une force interafricaine de surveillance »<sup>50</sup>.

C'est alors qu'il va explicitement exprimer, y compris au nom des Etats qui se sont mobilisés avec le Gabon, à l'ONU sa volonté de « [...] disposer, comme cadre juridique de leur intervention, d'une résolution placée sous le Chapitre II de la Charte des Nations unies, approuvant les termes du mandat de la MISAB et autorisant cette intervention »<sup>51</sup>.

Ce qui est notable ici, c'est cette posture de *balancing* qui ressort dans la pratique du Gabon, c'est-à-dire une volonté de répartir les risques en misant sur la collaboration entre plusieurs partenaires.

## Conclusion

Au regard de l'examen des contours de la contribution du Gabon dans la gestion de la crise centrafricaine entre 1996 et 2008, la politique étrangère des « petits Etats » ne peut pas être réduite à une simple « activité privative » des chefs d'Etats et de gouvernements comme le postule François Constantin (Constantin 1999 :46-49).

Un tel regard fait volontairement l'impasse sur des pratiques, des stratégies et *in fine* sur un apport réel qui renseigne sur la capacité de ces « petits

<sup>46</sup> *Mandat de la Force Interafricaine chargée de la Surveillance des Accords de Bangui*, Bangui, 6 mars 1997.

<sup>47</sup> Il s'agit des généraux : Edouard Nkili Edzo (4 février-2 août 1997), Feu Augustin Mombo Moukagni (2 août 1997-14 octobre 1997) et Barthélemy Ratanga (janvier 1997 – 15 avril 1998).

<sup>48</sup> Le Général Ratanga Barthélémy (novembre 2002 – 15 février 2003), avant d'être remplacé par le contre-amiral Ignace Martin Mavoungou (février – décembre 2003), le général de division Jean

Claude Ella Ekogha (décembre 2003 – septembre 2004) et le général de Brigade Auguste-Roger Bibaye Itandas (septembre 2004 – juillet 2008). Depuis le passage à la MICOPAX, c'est le vice-amiral Hilaire Moko du Congo qui en est commandant.

<sup>49</sup> « Collaboration avec plusieurs partenaires pour équilibrer les positions et répartir les risques ». Voir : Auriane Guilbaud : 2016 : p15

<sup>50</sup> Documents des Nations unies, S/1997/543.

<sup>51</sup> *Idem*

États » à mobiliser un ensemble de ressources différenciées au service d'une politique étrangère qui dégage une rationalité évidente.

Certes, le leadership d'Omar Bongo dans la gestion de la crise Centrafricaine est évident. Mais sans une action collective internationale, la mobilisation de plusieurs leviers, etc., les efforts déployés n'auraient pas eu le même écho et n'aurait pas duré aussi longtemps par rapport à cette situation de crise particulièrement complexe.

Dans cette réflexion nous nous sommes efforcés de démontrer que cette omniprésence d'Omar Bongo tout au long de ces années va de pair avec le déploiement d'une diplomatie dont le multilatéralisme est assimilable à un « port spatial ».

Il reste qu'un certain nombre de limites à l'implication des petits États peuvent être relevées. Au nombre de celles-ci, il y a par exemple les questions logistiques qui se posent en cas de déploiement des forces armées dans le cadre du maintien de la paix. Ces difficultés ont été observées au moment du déploiement de la MISAB, de la MINURCA ou même de la FOMAC. On comprend donc qu'en raison de leurs attributs physiques, humains ou matériels, ils composent en position désavantagée sur certains aspects.

Toutefois, si ce constat s'observe avec le cas du Gabon, les limites ne sont cependant pas un frein à l'action. Allouche rappelle qu'« à la lueur des déterminations structurelles qui conditionnent les conduites et les manœuvres diplomatiques des petits États, le style de médiation qui leur est propre sera évidemment caractérisé par une approche objective et pragmatique aux problèmes qu'ils abordent » (B. Allouche : 1994, p. 232).

Il y a donc deux écueils à éviter lorsqu'on aborde la diplomatie des « petits États » africains. Le premier écueil serait de réduire la diplomatie de ces derniers au seul bénéfice du chef d'État engagé dans une entreprise diplomatique.

Une telle approche constitue une impasse scientifique parce qu'elle occulte toute une dynamique consubstantielle à un déploiement extérieur qui renseigne sur les nombreux leviers qui sont actionnés ou sur les stratégies d'adaptation qui sont développées pour permettre à ces petits États de jouer un rôle. Le deuxième écueil serait de postuler que la diplomatie des « petits États » est sous une tutelle stricte des grands États et s'inscrit de façon absolue dans une logique de « suivisme ». Une telle approche met de côté la marge de manœuvre que ces petits États s'aménagent pour s'extirper de cette condition afin de faire vivre leur souveraineté.

Pour justifier d'une certaine rationalité dans l'action, il faut rappeler qu'une des craintes majeures était justifiée par l'extension de cette crise à l'échelle de la sous-région dans un environnement déjà bien précaire à l'époque. C'est donc dire qu'entre ces deux écueils, il y a une autre perspective d'analyse qui, avec le décryptage de la contribution du Gabon en RCA, va au-delà de la « diplomatie morale » (E. Mandjouhou Yolla : 2007, p 100) qui semble consacrer l'aventure solitaire des « petits États ».

Le cadre multilatéral change considérablement la donne. Le cadre multilatéral semble assimilable, pour les petits États, à un levier d'Archimède. C'est précisément ce cadre qui permet à ces petits États de se déployer diplomatiquement de façon intéressante, en dépit des limites objectives qui

touchent aux attributs de la puissance et qui au final empêche ces petits Etats d'influer significativement sur l'évolution des contextes de crise.

### Sources

Documents des Nations unies,  
S/1997/543  
Documents des Nations unies,  
S/1997/828  
Documents des Nations unies,  
S/2002/148  
Documents des Nations unies,  
S/2003/5  
Documents des Nations unies,  
S/2003/661  
Documents des Nations unies,  
S/2003/1209  
Documents des Nations unies,  
S/2004/496  
Documents des Nations unies,  
S/2004/1012  
Documents des Nations unies,  
S/2005/831  
Documents des Nations unies,  
S/2006/1019  
Documents des Nations unies,  
S/2006/1034  
Documents des Nations unies,  
S/2007/697  
Documents des Nations unies,  
S/2007/376  
Documents des Nations unies,  
S/2008/410

### Bibliographie

ALLOUCHE Boussetta, 1994, « La médiation des petits Etats : rétrospective et perspective » (Note). *Etudes internationales*, Vol. 25, Numéro (2), pp-213-236

GUILBAUD Auriane, 2016, « L'engagement multilatéral des petits Etats pratiques, usages et trajectoires »,

*In Critique internationale*, Presses de Sciences Po, vol 2, n°71, pp 9-18

DEVIN Guillaume, SMOUTS Marie-Claude, 2011, « Les transformations du multilatéralisme » in *Les organisations internationales*, Arman colin, pp.121-158

SIMON Jean-Marc, 1996, *Secrets d'Afrique, le témoignage d'un Ambassadeur*, Collection documents, Cherche Midi, 150 pages

MANOKOU Lucien, 2008, « La participation gabonaise aux opérations de paix en Afrique : de 1978 à nos jours », In, *"Itinérés" Plus*, vol-6, n°6, pp. 1-13

RATANGA Barthélémy, ADJO André, 2001, *Au cœur de la crise centrafricaine (1996-2003)*, Libreville, Editions Raponda walker, 246 pages.

MANDJOUHOU YOLLA Eustache, 2003, *La politique étrangère du Gabon*, Paris, L'harmattan.

MANDJOUHOU YOLLA Eustache, 2007, « La diplomatie des petits Etats », dans MADEBE Georice Berthin, OVONO EDZANG Noel, (dir), *Figures du Gabon contemporain. Réflexions et perspectives*, Chennevières-sur-Marne, éditions Dianoïa, pp. 83-111

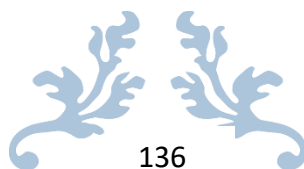
NTUDA EBODE Joseph-Vincent, 2003, « la politique étrangère des Etats africains : rupture et continuité d'une diplomatie contestée » dans *Revue juridique et politique des Etats Francophones*, Paris, LGDJ, pp.131-154

MENGUE MOTO Mireille Flore, 2020, *La coopération militaire entre la France et le Gabon. Déterminants historiques, configuration actuelle et perspectives stratégiques*, Tempère, Astramenta [2017].

Numéro 011 Décembre 2023  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°011 Décembre 2023